

« *La Sentinelle de Pierrevillers* »

ne se laissera pas bâillonner !

**Le *Flash Infos* de Février nous informe que
le périmètre de la ZAC Mimaisonnette a été modifié :**

MAIS MODIFIÉ COMMENT ???

- Cela signifie-t-il que certaines personnes qui étaient concernées ne le sont plus (dans ce cas, elles sont nombreuses à ne pas le savoir) ou que d'autres sont maintenant concernées ?

**- Les terrains (ou jardins) des gens ne souhaitant pas céder leur bien
sont-ils encore inscrits dans ce nouveau périmètre ?**

- Le cadre réglementaire a-t-il changé ?

**UNE FOIS ENCORE, NOUS NE CONNAISSONS PAS CE MYSTERIEUX
PERIMETRE SOUMIS A UNE NOUVELLE ETUDE ...**

La ZAC Ramonville « ou ... Banlieue d'Orneville » :

C'est une zone d'aménagement concerté (Républicain Lorrain du 7 mars 2003) .

- Des constructions à usage d'habitation ne sont-elles pas aussi prévues dans cette ZAC ?

- Les hypothétiques retombées financières des activités éventuellement prévues sur
notre commune alimenteront-elles directement le budget de Pierrevillers
ou celui de la communauté de communes ?

Concernant Orneville :

La municipalité de Pierrevillers a découvert par voie de presse le projet de
la municipalité d'Amnéville en même temps que les Pierrevillois !

**Est-elle indignée qu'un projet sur notre commune soit dessiné par une
municipalité voisine sans qu'elle en ait été informée ?**

A-t-elle réagi et comment ?

Ne serait-il pas opportun que la municipalité de Pierrevillers
communiquent officiellement sa position sur ce sujet aux Pierrevillois ?

**Le projet ZAC Mimaisonnette est aussi un projet dessiné par une
municipalité sur les propriétés de personnes dont l'avis n'a été demandé
qu'après que des frais d'étude aient été engagés ! Des géomètres ont même
pénétré dans certaines propriétés pendant la « concertation publique » !**

**Ces personnes sont indignées, le manifestent,
et restent en alerte !**